

La fabrique de l'économie selon Jean Tirole (prix Nobel d'économie 2014)

À propos du livre *Économie du bien commun* de Jean Tirole, Presses Universitaires de France, mai 2016

Par Damien COLLARD
Université de Franche-Comté

L'économiste français Jean Tirole, prix Nobel d'économie 2014 et président de la *Toulouse School of Economics*, a souhaité, à travers cet ouvrage, s'adresser à un large public et défendre sa conception de l'économie. Son ambition était également d'explorer certains sujets affectant notre quotidien : le chômage, le changement climatique, l'Europe, la finance, l'économie numérique, etc. Le grand économiste endosse ainsi un nouveau rôle, celui de « passeur de savoirs ».

Tout au long du livre, il mêle en effet de façon très habile et très didactique considérations théoriques et exemples concrets. Son propos est clair et pédagogique, même quand la matière est technique, et le raisonnement de l'auteur a le mérite d'être toujours d'une grande cohérence. Soulignons également sa grande érudition et sa capacité à faire dialoguer la science économique avec certains courants issus des autres sciences sociales. Enfin, il n'éluide aucune des questions qui fâchent et prend clairement position sur certains sujets polémiques.

Ainsi, selon lui, il faut repenser notre Code du travail pour faire face à l'*ubérisation* de l'emploi, mieux réguler l'économie pour corriger les défaillances de marché, fluidifier le mode de fonctionnement du marché du travail et mettre

en place des mécanismes de régulation efficaces pour limiter le réchauffement climatique. Autant de propositions qui sont solidement défendues par l'auteur – même si elles sont très loin de faire

C'est sur ces deux points que nous souhaitons rendre compte de sa pensée, non sans émettre au passage quelques critiques.

Commençons par la science économique et le métier d'économiste. Au cœur de la pensée de Tirole, un concept clé – celui d'« incitation » – qu'il présente dès l'introduction de l'ouvrage. Selon lui, les agents économiques sont rationnels au sens où ils agissent au mieux de leurs intérêts (entendus au sens large) et qu'ils réagissent aux incitations auxquelles ils sont confrontés.

Ces incitations, qui peuvent être de différentes natures (financières, sociales...), influencent les comportements des agents économiques, lesquels peuvent cependant aller à l'encontre de l'intérêt collectif. C'est pour cette raison, nous dit Tirole, que « *la recherche du bien commun passe en grande partie par la construction d'institutions visant à concilier autant que faire se peut l'intérêt individuel et l'intérêt général* » (p. 15). Pour autant, il n'appartient pas à l'économiste de dire ce qu'est le bien commun.

Son rôle se borne à identifier les institutions et les instruments qui peuvent concourir à la réalisation des objectifs qui incarnent le bien commun⁽¹⁾. Ce faisant, pour Tirole, l'économiste est fondamentalement neutre : il est un scientifique



consensus dans la communauté des économistes... –, mais qui sont également connues du grand public du fait qu'elles ont été amplement relayées par les médias. En revanche, sa conception de la science économique, ainsi que sa vision de l'entreprise, le sont beaucoup moins.

⁽¹⁾ Des institutions et des instruments bien pensés peuvent ainsi, selon l'auteur, créer de « bonnes » incitations et envoyer des signaux clairs aux agents économiques, et réconcilier (dans une certaine mesure) l'intérêt individuel et l'intérêt général.

comme les autres, qui adhère à la philosophie de Karl Popper, et dont la tâche consiste à observer le monde et à tirer des lois générales de ses observations. Sa conception de la science économique est donc clairement positiviste. La seule méthode valide en économie est d'ailleurs, pour Tirole, la modélisation. La démarche qu'il prône est la suivante : identification d'un problème concret, réduction de ce problème à sa « substantifique moelle » (TIROLE, p. 118), explicitation des hypothèses de recherche (qu'il conviendra de tester grâce à l'outil statistique...), conclusions, voire préconisations, quand l'enjeu est d'éclairer la prise de décision.

Ce réductionnisme propre à la modélisation qui est l'une des caractéristiques de la théorie économique standard pose problème, selon Franck Aggeri (2015), qui s'est livré à une critique en règle de certains travaux de Jean Tirole⁽²⁾.

Selon Franck Aggeri, les problèmes concrets qu'il s'agit de résoudre sont présentés de manière à ne pouvoir être interprétés qu'à la lumière du cadre théorique retenu, contrairement à la plupart des descriptions fines des faits empiriques élaborées en sciences de gestion, qui peuvent être analysées au travers de plusieurs grilles de lecture.

La fidélité à la réalité empirique est donc sacrifiée ici au profit de la cohérence interne de la démonstration. Par ailleurs, les modèles utilisés par Jean Tirole reposent sur un ensemble d'hypothèses qui ne sont jamais véritablement questionnées, toujours selon Franck Aggeri. Et quand elles le sont – comme dans l'ouvrage *Économie du bien commun* –, c'est au regard de travaux de recherche menés dans d'autres champs disciplinaires, mais qui, en fin de

compte, s'avèrent compatibles avec le paradigme utilitariste.

Ainsi en va-t-il de l'explication des comportements pro-sociaux, comme la générosité. À première vue, l'existence de tels comportements vient contredire la théorie économique standard. Mais ce n'est pas vraiment le cas, pour l'auteur, puisque la générosité, pour reprendre cet exemple, est essentiellement motivée par trois facteurs : la motivation intrinsèque (qui renvoie à une propension plus ou moins grande à la générosité), la motivation extrinsèque (les individus sont aussi poussés par des incitations externes à être généreux) et, surtout, la volonté de donner une bonne image de soi à ses semblables et à soi-même. Moralité : il faut rechercher derrière chaque comportement pro-social l'intérêt bien compris de l'individu (l'utilité au sens large).

L'existence de comportements pro-sociaux ne vient donc nullement contredire la théorie économique standard selon Tirole. Ses analyses sont cependant très loin de faire l'unanimité dans le champ des sciences sociales. Ainsi, depuis plus de trente ans, sur la base des travaux fondateurs de Marcel Mauss sur le don, les animateurs du MAUSS (le mouvement anti-utilitariste en sciences sociales) combattent fermement l'idée selon laquelle on pourrait rabattre tout comportement pro-social sur la logique de l'intérêt (même entendue au sens large).

Venons-en maintenant aux travaux de Jean Tirole sur l'entreprise. Il aborde notamment les thèmes de la gouvernance, de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et de l'innovation technologique. Sur la gouvernance, l'auteur observe tout d'abord la grande hétérogénéité des formes organisationnelles (sociétés par actions, entreprises de l'économie sociale, coopératives, etc.), et donc, des modes de gouvernance, pour constater ensuite la domination d'un mode de gestion particulier, à savoir le mode de gestion capitaliste, puisque « l'activité économique est majoritairement organisée autour d'entreprises confiant les droits

de contrôle à une seule partie prenante – les investisseurs, de surcroît pour la plupart extérieurs à l'entreprise –, à laquelle les dirigeants doivent rendre compte » (TIROLE, p. 240).

Pour ces entreprises, nous dit-il, l'enjeu principal, sur le plan de la gouvernance, est d'aligner les intérêts et les objectifs des dirigeants avec ceux des investisseurs en actionnant différents leviers, comme la mise en place d'un système d'incitations qui va encourager les dirigeants à créer de la valeur actionnariale, ou encore le déploiement de contre-pouvoirs susceptibles de « traquer l'insuffisance de création de valeur pour les actionnaires » (TIROLE, p. 249).

Ses analyses sur la gouvernance, qui sont présentées sous le prisme des relations d'agence, font finalement la part belle au modèle actionnarial, et ce d'autant plus que les modèles de gouvernance alternatifs, qui reposent sur une vision davantage partenariale, ne sont, quant à eux, tout simplement pas présentés !

Quant au sous-chapitre consacré à la RSE, il décevra grandement les gestionnaires spécialistes de ces questions, notamment parce que l'auteur tend à réduire la problématique de la RSE à des problèmes qui sont bien connus de la théorie économique standard (comme le problème du passager clandestin ou celui de l'information dont disposent les parties prenantes). Des pans entiers de la littérature sur la RSE sont ainsi ignorés.

Enfin, les chercheurs en sciences de gestion spécialisés dans les questions d'innovation risquent d'être déçus par les réflexions de Jean Tirole en la matière tant elles laissent de côté les processus d'innovation et les phénomènes d'apprentissage collectif. Ses réflexions se cristallisent en effet sur certains problèmes économiques et juridiques (comme la propriété industrielle) et sur la question des incitations. Et même sur cette question, l'auteur n'est pas toujours convaincant, par exemple quand il rend compte à partir de la théorie économique

⁽²⁾ Le lecteur désireux d'en savoir plus pourra se reporter utilement à l'article de Franck Aggeri intitulé *Les phénomènes gestionnaires à l'épreuve de la pensée économique standard*. Une mise en perspective de travaux de Jean Tirole, parue en 2015 dans le numéro 250 de la *Revue française de gestion*.

du signalement des motivations des programmeurs qui œuvrent au développement des logiciels libres. Selon lui, ces derniers chercheraient avant tout à toucher des publics qu'ils veulent impressionner : leurs pairs, les entreprises du logiciel commercial (qui sont des recruteurs potentiels) et les acteurs du capital-risque (qui sont susceptibles de financer des applications commerciales construites autour du logiciel libre).

Mais cette analyse par les incitations ne laisse-t-elle pas finalement de côté l'essentiel ? À savoir le sentiment d'appartenance à la « communauté de pratiques »

des programmeurs qui s'impliquent dans le développement du logiciel libre, les logiques de don et de contre-don qui structurent la vie de la communauté, la passion du développement et, plus généralement, toutes les émotions positives retirées de cette activité et de la libre participation à la communauté. Autant d'hypothèses découlant du paradigme du don et des travaux sur les « communautés de pratiques » qui contrastent fortement avec les cadres théoriques mobilisés par Jean Tirole et avec les présupposés utilitaristes qui sont au fondement de sa pensée.

Les brillantes démonstrations de Tirole reposent en définitive sur des simplifications, des raccourcis, des non-dits, voire des angles morts et des impensés qui ne sont (par définition) jamais questionnés, mais qui doivent être passés au crible de la critique, si l'on veut juger du bien-fondé de ses idées. De là à douter de la pertinence de ses propositions, il n'y a, finalement, qu'un pas...